

PROCES VERBAL du
CONSEIL D'ECOLE
du mardi 1er mars 2022

Présents : Mr GUERIN Directeur de l'école, Président du Conseil d'Ecole
Mme OSTA-AMIGO Maire de La Tremblade
Mme ROLLAND Conseillère municipale adjointe aux affaires
scolaires
Mme CAUMONT- BETOUS Déléguée départementale de l'éducation nationale
Mmes CLIQUENNOIS, ROSSIGNOL, Enseignantes Adjointes
Mrs BRACHE, ORLEAT, Enseignants Adjoints
Mme ERABLE, Titulaire mobile
Mmes SANSON, TOURNADE, VILFROY, GRASSET, CAILLON et Mr MAGOR
Parents d'élèves titulaires et suppléants

Excusés :
Mme VIE Inspectrice de l'Education nationale
Mme RAYNAL, Psychologue scolaire
Mme LEROY Maîtresse E
Mme BOISHARDY Enseignante adjointe
M SAUSSEAU Enseignant adjoint
Mme JOUAN, COMBES, CANIER, MANARI, représentants des parents
d'élèves.

Absents :

Ouverture de la séance : 18h00.

Secrétaire de séance : M. BRACHE

1- Approbation du procès-verbal du Conseil d'Ecole du 9 novembre 2021.

M. Guérin rappelle les grandes lignes de ce dernier Conseil d'école.

Mme Rolland souligne qu'elle n'est pas d'accord avec ses propos rapportés du CE du 9 novembre 2021. A savoir, "Mme ROLLAND ajoute que la configuration du territoire, avec les contraintes liées à l'environnement, ne permet pas la construction de logements et par conséquent l'installation de nouveaux habitants."

Mme Rolland apporte les précisions suivantes :

J'ai fait part au conseil de la vente de 5 lots communaux à des primo accédants, de la réhabilitation des mimosas, de l'ancienne gendarmerie et de plusieurs programmes de logements à loyer modéré qui malheureusement sont retardés du fait de recours à leur encontre. Bien sûr, qu'il y a des contraintes environnementales sur le territoire de la commune mais cela n'empêche pas la construction de maisons, ni l'installation de nouveaux arrivants. Mon intervention qui figure au PV est un grand raccourci de ce que j'ai dit.

Croyez bien que nous sommes très conscients de ce problème de manque d'élèves, Madame le maire et ses adjoints se démènent pour que nous puissions accueillir et garder des jeunes couples avec enfants sur notre commune.

Concernant le dernier paragraphe, le mot « intrusion » est un peu fort. Vous avez bien géré le problème, mais je pense que madame le maire aurait dû en être informée.

En prenant en compte ces précisions, le procès-verbal du dernier conseil d'école est approuvé à l'unanimité.

2- La vie scolaire

Bilan depuis le dernier conseil (activités et sorties pédagogiques) :

- Un projet de randonnée mené par Mme Erable avec en point d'orgue une sortie prévue le 15 mars.
- visite d'exposition autour de la bande dessinée à la médiathèque de La Tremblade
- Projets prévus :
 - Aquarium La Rochelle (CP/CE1 CE2)
 - Paléosite 7 avril 2022 (CE2/CM1)
 - Moulin du Fâ 20 mai 2022 (CE2/CM1)
 - Phare de Cordouan (CE1/CE2) mai 2022
 - lie d'Aix juin 2022 (CP/CE1)
 - Accrobranche juillet 2020 (CE1/CE2)
 - Puy du Fou 14 juin 2022 (CE2/CM1, CM1/CM2 et CM2)
 - Cité de la BD à Angoulême 8 mars 2022
 - projet de création de musique avec représentation (CM1/CM2)
 - projet rugby (Cycle 3)

Budget prévisionnel : 9877,78€

Évaluations de mi-parcours CP :

- Note de l'éducation nationale : évaluations non réalisées car trop d'absences pendant la période (cause COVID).
Évaluations repoussées

Protocole sanitaire :

- Question sur le nombre d'absents de Mme Osta-Amigo.
Le nombre d'absents est différent en fonction des classes. Mais les pourcentages d'absence restent élevés. Seulement 2 PE positifs au COVID et remplacés partiellement.
- Protocole allégé depuis le 28 février : port du masque non obligatoire pour les élèves et le personnel en extérieur. Plus d'attestation nécessaire en cas de COVID.
- Port du masque devant l'école : information à rechercher par Mme Rolland.

Aide aux devoirs (CLAS) :

- La CLAS fonctionne bien, une dizaine d'élèves inscrits et motivés. Ils ont un manque de bénévoles, ce sont les membres du SIVOM qui sont présents pour les enfants.

Association de parents :

- Le carnaval organisé le 5 mars à 15h devant l'école. Peu de parents bénévoles pour aider. Une déambulation est prévue avec des ateliers de maquillage et de bricolage.
- La Kermesse est évoquée pour la fin d'année. Les enseignants proposent de l'organiser un vendredi. Proposition sur la base du volontariat de la participation des enseignants pour aider aux stands. Possiblement un spectacle avec soit des chants, soit l'intervention d'un groupe de musique jeunes publics.

Effectifs 2022/23 et nouvelle organisation de l'école :

Prévision des effectifs :

CP : 16

CE1 : 15

CE2 : 19

CM1 : 21

CM2 : 21

Total : 92 élèves + 5 nouveaux ULIS = 97 élèves

(105 aujourd'hui)

Une nouvelle organisation est prévue à partir de la rentrée 2022. Suite à la réunion avec Mme VIE du jeudi 10 février, la fusion de l'école élémentaire et maternelle a été acceptée par le corps enseignant. Il n'y aura plus qu'une seule direction et aucune fermeture de classe pendant au moins 2 ans.

Cette décision a été approuvée en conseil par l'équipe municipale.

L'école s'appellera *École Primaire de La Sablière*. Pour la direction, il y aura 1/3 de décharge au lieu d'1/4 de décharge aujourd'hui.

Mme DOLHANDE, directrice de l'école maternelle, n'a pas souhaité prendre le poste de direction de la future école primaire. Un directeur ou une directrice sera donc recruté au prochain mouvement.

3- Le cadre de vie :

Budget municipal 2022 :

- *Fonctionnement :*

- livres et abonnements : 780€ + 260€
- fournitures scolaires : 50€ par élèves pour 108 présents au 1/09/2021 soit 5400€
- fonctionnement du dispositif ULIS : 500€
- fêtes et cérémonies 150€
- matériel de sciences (manipulation) 1000€

Budget pour les sorties scolaires prévues en 2021/22 : 9877,78 €

Une demande de subvention à notre coopérative scolaire en tant qu'association communale à hauteur de 5200 € a été demandée à la mairie.

- *Investissement :*

Travaux et projets :

- Proposition de transformation de la salle 6 en salle d'arts plastiques / sciences : nécessité d'un point d'eau avec évier si cette demande est techniquement réalisable.
- Poursuite du renouvellement des rideaux de classe de l'école élémentaire.

Informatique :

- L'achat d'un poste fixe en remplacement du PC du réseau d'aide (psychologue + maître rééducateur) est prévu.
- Il est expliqué qu'un remplacement d'un TBI (salle 3) et d'une autre (salle 7) est nécessaire à cause de pannes.
- Un plan est proposé par l'équipe enseignante d'équipement de 4 classes en tablettes numériques : 4 tablettes par classe soit 16 tablettes. Cet équipement pouvant s'étaler sur plusieurs années.

4- Questions diverses :

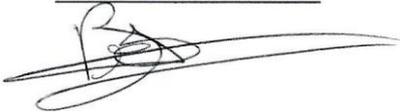
- Mme Besson : "Est-il possible de prévenir les parents d'élèves en avance pour les dates de sorties prévues ?"
Réponse : Oui, les enseignants informeront des dates fixées pour les futures sorties dès que les dates seront connues.

- Mme Martel : "Est-il possible de trier les déchets alimentaires et les autres déchets ?" L'équipe enseignante échangera à ce propos avec Mme Martel.

Le dernier conseil d'école aura lieu le 14 juin à 18h.

La séance est levée à 19h13.

Le secrétaire de séance :



M BRACHE

Le Président :



M GUERIN